

COMMISSIONS LOCALES D'INFORMATION

TROIS NOUVEAUX PRÉSIDENTS POUR LES CLI DE LA MANCHE



Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, Jean Morin, nouveau président du Conseil départemental de la Manche, a désigné les présidents des trois Commissions Locales d'Information (CLI) de la Manche :

- **Présidence de la CLI EDF - Flamanville :**
Benoît Fidelin, conseiller départemental du canton de Les Pieux
- **Présidence de la CLI Orano La Hague :**
Gilles Lelong, conseiller départemental du canton de Cherbourg-en-Cotentin 5
- **Présidence de la CLI du Centre de stockage de la Manche – Andra :**
Nathalie Madec, conseillère départementale du canton de La Hague

Une première réunion de travail des trois présidents s'est tenue la semaine dernière afin de définir la feuille de route de ce mandat qui débute. Les réunions des trois assemblées plénières pour élire les membres des trois bureaux auront lieu fin octobre.



Une Commission locale d'information est une structure d'information et de concertation obligatoirement mise en place dès lors qu'il y a présence d'une Installation Nucléaire de Base (INB).

→La CLI a une double mission : informer la population sur les activités nucléaires et assurer un suivi permanent de l'impact des installations nucléaires. Ses travaux doivent permettre au citoyen de se forger sa propre opinion sur le sujet du nucléaire.

→La CLI questionne les exploitants des installations nucléaires que sont l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), organise des débats, effectue des contre-analyses, surveille l'environnement, engage des expertises, peut participer à des inspections.

→La CLI communique sur ses travaux auprès de la population et des partenaires institutionnels via des lettres d'information, des réunions publiques, la presse et son site internet cli-manche.fr.